

Vira, le 23 septembre 2010

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 septembre 2010 convoquée le 13 septembre 2010

Présents : Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, , Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Absents : Christian AUTHIE, Dominique JALLIER,

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET

Approbation du compte rendu de la réunion du

Le compte rendu de la réunion du 20 juillet 2010 est adopté à l'unanimité

Comptes rendus des réunions des délégués

Réunion du SIVOM :

- Le prix du repas passe de 3.34 € à 3.48 €
- Effectifs à la rentrée : 96 élèves
 - Dun (CE1 et CP) 17
 - Lieurac (CM1 et CM2) 23
 - Carla (PSM) 15
 - Vira (MS et GS maternelle) 21
 - Arvigna (CE1 et CE2) 20
- L'ALAE (ex CLAE) reçoit 77 enfants sur les 96 scolarisés.
- Sur Vira, l'ACCEM est absente et remplacée par Laurence Salomon
- Le minibus a été accidenté début juillet. Il est hors d'usage et l'assurance le rembourse pratiquement au prix payé (18000 €). Le SIVOM décide de le remplacer par un véhicule d'occasion (maximum 10 000 €) et d'affecter le solde au remboursement de la dette héritée de l'époque où le SIVOM avait la compétence « eau ».

Liste des travaux sur les RD

Rien de particulier si ce n'est un panneau à remettre en place sur la RD 312

Délibération acceptant l'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes – travaux de voirie sur le Grand Cami :

La Communauté de Commune propose un fonds de concours de 50% de la part TTC restant à la charge de la commune déduction faite des subventions.

En résumé : Travaux 14259.35 TTC – subvention Etat 2980.63 – Fonds de concours 5639.36 – à la charge de la commune : 5639.36 avant FCTVA.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Travaux électrique Eglise et Mairie de Vira

Le contrôle réalisé par l'APAVE montre que l'installation électrique de l'église est complètement hors normes et dangereuse.

Pour éviter une fermeture du bâtiment, des travaux sont à réaliser impérativement.

Plusieurs entreprises ont été contactées ; une offre, pour un montant de 3800 € TTC est retenue (pas de marché formalisé en raison du montant). Entreprise Colonna à Lissac (09700).

Quant à la mairie, il faut refaire la mise à la terre et déplacer le radiateur du secrétariat pour permettre la mise aux normes « handicapés ». Le budget de cette modification est de 470 € (même entreprise).

Décision est prise de réaliser ces travaux.

Délibération autorisant un virement de crédit de 170 €

Les charges financières dépassent de 171 € le montant budgété. Il est donc nécessaire de faire un virement de crédit au chapitre 66.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Délibération autorisant le renouvellement de la convention SPA

Le conseil délibère favorablement pour le renouvellement de cette convention.

Le coût pour la commune, calculé sur le nombre d'habitants, est de 150 € en 2011.

Cette autorisation autorise le renouvellement de la convention jusqu'à la fin du mandat.

Délibération autorisant l'appel à concurrence pour les travaux de la salle des fêtes (procédure adaptée).

Le maire présente le projet. Le conseil, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le lancement de cet appel à concurrence pour un montant maximum de 35000 €.

Les variantes sont acceptées.

Une note de calcul des débits d'eau de la toiture sera demandée aux entreprises et il sera regardé la possibilité de mettre une descente d'eau supplémentaire sur la propriété voisine (solution soumise à accord et vérification du coût).

Le département devrait prendre en charge 25% des travaux et autoriser leur réalisation avant attribution de la subvention.

Délibération autorisant un emprunt pour ces travaux

Le maire propose de financer ces travaux par un prêt de 25 000 € et d'autofinancer le solde.

Les annuités d'emprunt (à partir de 2012) seraient de 1711.62 € à 2957.75 € selon la banque et la formule retenue. Ces annuités restent dans les limites acceptables pour la commune sachant qu'un prêt s'arrête en 2011 et un second en 2012.

L'offre de Dexia est 3.18% sur 10 ans et l'offre du CA est de 2.57 % sur 10 ans ou 3.15% sur 20 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de retenir l'offre du Crédit Agricole sur 20 ans.

Questions diverses

- Compostage :

Le SMECTOM propose de fournir des bacs à compost pour les particuliers au prix de 10 €. Le document de réservation est téléchargeable sur le site de la Commune et l'information sera prochainement faite aux habitants.

Les règles des déchets verts ont été modifiées : 3 enlèvement gratuit par an et ensuite facturation de 30 € par enlèvement. Le dépôt direct est toujours possible.

- Plan communal de sauvegarde : le préfet demande aux communes de travailler sur un plan. Réunion de lancement le 29/09 à Pamiers. Jean-Louis représentera la commune.
- Formation des élus : des réunions de formation sont organisées par l'association des maires. Le programme est distribué aux élus qui peuvent contacter le maire pour y participer.
- Comité des fêtes : devant la démission des membres du bureau, la commune a fait un bilan financier ; le solde est d'environ 1000 €. Si certains souhaitent relancer l'activité du comité, la commune serait prête à les aider (organisation de la réunion, rédaction de statut... et d'aider financièrement cette relance en fonction du projet).
- Platanes : un technicien du département est venu analyser la plainte d'un habitant. La conclusion est qu'il n'y a pas de désordres significatifs.
- Traversée du village : le technicien du département confirme :
 - La réalisation d'un trottoir doit être conforme aux normes (1.40 m)
 - La chaussée, classée en 3^{ème} catégorie, doit offrir un passage de 5.50 m
 - Un alternat est difficile à mettre en place (sorties de garage, croisement...)
 - La solution la plus évidente est de reporter le stationnement aux extrémités du village, ce qui permettrait de faire une zone 30 sur la traversée.
 Il s'agit de réflexions pour l'avenir. La commune n'a pas les moyens de les concrétiser à court terme.
- Le maire remercie Pierre Bricout pour son aide apportée à Zart's en Douc. Ce dernier exprime le souhait de voir l'appel aux producteurs de la vallée s'ouvrir lors des prochaines manifestations.
- Philippe et Pierre font un point succinct des travaux AFP

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45